

**Vous aussi,
Devenez membre
des
commissions.
Rejoignez-nous !**

Appréhendez !

Les futurs projets de norme,

Prenez part !

*Au contenu des futures
normes,*

Commentez !

Les projets en consultation,

Participez !

*Aux réunions des commis-
sions françaises*

**Devenez Expert
Européen !**

*Et aller défendre les posi-
tions stratégiques françaises*

Agenda des prochaines Commissions

AF 078 méthodes d'essai
30 août 2016

**AF 021 Mobilier de puéri-
culture**
06 septembre 2016

AF 019 Mobilier d'extérieur
08 septembre 2016

**AF 036 Tableaux et sur-
faces d'affichage**
27 septembre 2016

**AF 085 Mobilier urbain
d'ambiance et de propreté**
10 octobre 2016

**AF 048 mobilier domes-
tique**
A définir— octobre 2016

**AF 067 mobilier technique
et professionnel**
A définir— novembre 2016

Que s'est-il passé aux dernières réunions plénières ?

Cette année, le Comité Technique ISO Ameublement (ISO/TC 136) s'est réuni à Copenhague.

Il a été décidé lors de cette réunion de **clarifier le domaine d'application** du groupe de travail n°6 (WG) relatif au mobilier de puériculture : à la demande de la France. Il est désormais restreint aux **exigences de sécurité** et **exclu également le mobilier à usage scolaire**.

Les membres de l'ISO ont également partagé leur vision des futures normes internationales. Ils souhaitent travailler pour avoir dans un premier temps des normes

de méthodes d'essai. **Aucun accord n'a pu être trouvé sur des normes d'exigences.**

Il subsiste aujourd'hui des différences entre les normes Européennes et Américaines. Outre des différences rédactionnelles, certains essais sont très éloignés et il ne semble pas y avoir de corrélation possible entre les deux « philosophies normatives ».

Bien qu'aucune décision n'ait été prise à ce sujet, l'Europe et les USA souhaitent travailler de concert pour obtenir des normes ISO les plus complètes possibles. **Différents Workshops**

ont été planifiés, le premier aura lieu en novembre aux USA, pour comprendre les méthodologies des différents pays possédant des normes (Europe et USA).

Les projets en cours vont donc être mis en attente, quitte à les **annuler** lorsque la date limite de développement arrivera à son terme.

La **délégation chinoise** a pour sa part déclaré avoir les **ressources pour travailler à la fois avec les normes européennes et américaines** : la Chine ne devrait donc pas se positionner en faveur d'une des solutions.

Création d'une commission de normalisation « bambou et rotin »

L'ISO a créé un Comité Technique (TC) relatif au bambou et rotin, dont la première réunion s'est tenue en avril dernier en Chine.

Le domaine d'application de ce TC concerne la normalisation du bambou, rotin et matériaux dérivés. Il **exclut de développer des normes relatives à l'ameublement**,

à la papeterie, aux produits alimentaires, aux produits textiles tout comme aux panneaux à base de bois, et aux produits structurels « bois », pour lesquels d'autres TC existent.

Une commission française chargée du suivi des travaux ISO du TC, gérée par le BNBA, est **en cours de créa-**

tion. Toute personne intéressée pour participer aux travaux de cette commission est invitée à contacter Adrien Gaudron du BNBA.



Tables à repasser

Suite à une saisine auprès de la Commission de Sécurité des consommateurs (CSC), et pour éviter tout accident domestique, la sécurité des tables à repasser a été examinée.

Les travaux ont été confiés au BNBA, et des professionnels se sont réunis au sein de la commission française de normalisation AF 087 « Tables à repasser ». Les membres de la commission étaient : des fabricants français mais aussi européens, des représentants des pouvoirs publics, des distribu-

teurs, et des laboratoires d'essais.



Après une première réunion en septembre 2014 et une enquête publique réalisée au 2ème trimestre 2016, les membres de la commission viennent de finaliser la 1ère norme sur la sécurité des tables à repasser.

Ce texte couvre les exigences relatives à la stabilité du produit, au système de verrouillage/déverrouillage, à la charge statique verticale, aux informations sur le produit et aux instructions d'utilisation.

Le 24 mai dernier, lors de la réunion de dépouillement de l'enquête publique, les membres de la commission ont décidé d'envoyer le texte en publication. Celui-ci devrait être publié en septembre 2016 et pourrait être proposé au niveau européen.



Quoi de neuf ?

Vers de nouvelles exigences formaldéhyde en puériculture ?

La France s'est opposée, comme la majorité des pays du CEN, à introduire des exigences relatives au formaldéhyde pour les produits textiles dans les normes « mobilier de puériculture ». Malgré une conscience de la problématique liée au formaldéhyde, les méthodes d'essai actuelles n'ont pas été estimées suffisamment pertinentes pour être introduites dans la future norme « matelas ». Aujourd'hui, le projet de

norme relatif aux berceaux (révision de la NF EN 1130) contient une *proposition liée au formaldéhyde pour le matériau « bois »*. Une réunion début septembre devrait permettre de définir une position française à défendre lors du futur Groupe de Travail miroir afin de faire retirer cette proposition.



Projets de normes ISO « éléments de rangement » en enquête

Ces projets de norme sont en *enquête publique jusqu'à la mi-août*.

Ils se basent sur la norme européenne équivalente NF EN 16122 et apportent peu de modifications par rapport à cette base.

Toutefois, les récentes réunions ISO de juillet semblent remettre en cause le futur de ces projets, car de nombreux désaccords entre les pays européens et les USA subsistent.

Article relatif aux allégations sur les textiles

Une enquête a récemment été menée par la **DGCCRF** sur les articles de literie rembourrés et les matelas. Il a été constaté des *allégations extrêmement variées et potentiellement trompeuses*. Certaines paraissent con-

tradictoires, d'autres vantent un effet bénéfique sur la santé et l'environnement, d'autres encore font part d'allégations farfelues ou impossibles à vérifier par exemple matelas zen. *L'administration désire qu'un texte normatif soit élaboré* sur ce sujet afin

de mieux cadrer les déclarations faites par les fabricants. En effet, à ce stade *un texte réglementaire n'est pas envisagé* mais un référentiel sur lequel l'administration pourrait s'appuyer est souhaité. Il pourrait prendre le statut d'un guide de bonnes pratiques.



Normadico : Nouvelles procédures européennes

A la demande de la France et de l'Allemagne, le CEN vient de mettre en place de *nouvelles procédures pour l'élaboration des normes*, applicables à partir du mois de juillet. Elles visent à *réduire considérablement le délai d'élaboration des textes*. L'objectif est ainsi de passer d'un délai moyen autorisé de trois ans à un délai maximum de 18 mois. Pour cela, un premier

projet devra être circulé quatre mois après l'inscription du nouveau sujet de travail. Le projet devra ensuite être envoyé en enquête après quatre autres mois. Au moment de l'envoi au Vote Formel, l'avis du Comité Technique ne sera plus nécessaire et *le document pourra être soumis sans traduction*.

Parallèlement, le mode de prise en compte de la pondération des votes

selon les pays est aussi en voie de révision. La conséquence principale consiste à *donner plus de poids à certains pays* qui pesaient 7% des voix (l'Allemagne passerait à 13,5%, la Turquie à 13%, la France à 11%) et surtout de passer d'un seuil de 71% pour adopter un projet à un seuil de 55%. Ce dernier point *risque de rendre particulièrement difficile tout blocage de norme* dans le futur.

Publications



NF EN 12520 et NF EN 12521 : sièges et tables domestiques
Mars 2016

NF EN 1729-1-2 (amendement) : sièges et tables à usage scolaire—dimensions, exigences et méthodes d'essai
Mars 2016

NF EN 14749 : meubles de rangement, de cuisine et de salle de bain
Mai 2016

NF D 80-010 : tables à repasser à usage domestique—exigences de sécurité et méthodes d'essai
Prévue en septembre 2016

Les normes sont disponibles sur la boutique en ligne AFNOR
<http://www.boutique.afnor.org/normes>

Un nouvel outil à votre disposition



Depuis le 1er trimestre 2016, AFNOR propose un nouveau site, pour être informé sur une activité de normalisation et participer à la vie des normes volontaires françaises, européennes et internationales.

Que vous soyez un acteur investi ou non en normalisation, ce nouveau système permettra de participer et de suivre les travaux dans chaque commission de normalisation.

Les normes volontaires étant soumises à enquête publique avant publication, chacun peut ainsi consulter les documents, et déposer ses commentaires en ligne et gratuitement.

Besoin d'information sur une commission ? Norm'Info donne également accès aux programmes de travail et permet de prendre connaissance des acteurs déjà impliqués.

Pour se connecter : **norminfo.afnor.org**
Et grâce aux identifiants AFNOR, c'est encore plus facile.

Bonne navigation !



BUREAU
DE NORMALISATION
BOIS ET AMEUBLEMENT

Bureau de Normalisation Bois et Ameublement

10 rue Galilée - 77420 Champs sur Marne
Tel. : 01 72 84 96 53

Contact ameublement : Adrien GAUDRON
Tél. : 01 72 84 96 51
adrien.gaudron@fcba.fr